



Version 01.2020

Conditions d'utilisation des applications internet d'Info Flora (Carnet en Ligne – CEL –, FlorApp et InvasivApp) basées sur les lignes directrices d'InfoSpecies concernant la propriété, la diffusion et l'utilisation des données :

- 1) **Principes généraux** : les applications permettent de saisir, archiver, trier et filtrer des observations botaniques. Ces données, comprenant coordonnées géographiques, commentaires, photos, ainsi que les noms, prénoms et e-mails des utilisateurs sont directement enregistrées dans la base de données d'Info Flora, le Centre national de données et d'information sur la flore de Suisse, pour une utilisation conforme aux principes et buts de l'institution. Les utilisateurs s'engagent à utiliser les applications d'Info Flora de manière respectueuse de ces principes. Info Flora prohibe toute saisie intentionnelle de fausses observations.
- 2) **Niveaux de confidentialité de l'utilisateur dans l'affichage sur le CEL et le site web d'Info Flora** : en acceptant ces conditions d'utilisation, l'utilisateur autorise Info Flora à lier le nom et prénom de l'observateur aux données fournies à Info Flora. Par défaut, le nom et prénom de l'observateur est affiché sur les cartes de répartition, ainsi que dans les statistiques disponibles dans le CEL. Toutefois, chaque observateur peut configurer en tout temps ses paramètres de confidentialité afin d'anonymiser ses observations dans l'affichage des cartes, dans les statistiques du CEL et dans la livraison de données à des tiers (voir ci-dessous). En cas d'anonymisation, l'utilisateur n'a plus accès aux statistiques du CEL.

Afin d'améliorer la qualité des données fournies, Info Flora se réserve le droit de contacter l'utilisateur en cas d'observations lacunaires ou douteuses. De plus, Info Flora intègre votre adresse email dans ses communications périodiques (Newsletter) desquelles il est possible de se désabonner.

- 3) **Niveaux de protection des données lors de transmissions à des tiers** : les données transmises à Info Flora restent en tout temps la possession de leurs propriétaires. Ces derniers peuvent choisir parmi trois degrés de protection régulant la diffusion de leurs données à des tiers : *sans restriction (degré par défaut)*, *accès sur demande*, *accès verrouillé* (données bloquées). Ces niveaux de confidentialité des données sont modifiables en tout temps pour chaque projet de l'utilisateur. Les observations transmises à des tiers comprennent le nom de l'espèce, la date, les coordonnées (précises ou arrondies) et le nom de l'observateur/observatrice (sans adresse, ni email) si celui-ci/celle-ci n'a pas spécifié vouloir rester anonyme.

Les données **sans restriction** peuvent être transmises à la demande de tiers (services publics, institutions, bureaux d'étude etc.), pour peu que la transmission de ces informations ne nuise pas à un intérêt public ou privé majeur. Les requérants s'obligent à respecter les conditions

d'utilisations en accord avec les lignes directrices d'Info Species. Les données dites « publiques » collectées sous mandat d'institution de droit public sont généralement sans restriction, à l'exception des données concernant des espèces ou des projets sensibles, qui seraient menacés par une diffusion d'information à haute résolution. Ces dernières sont agrégées à une résolution oscillant entre 1x1 km et 5x5 km, en fonction de leur degré de sensibilité. Les données "publiques" peuvent être reçues (sur demande) par le public (en vertu de la loi sur transparence des données).

Pour les **données accessibles sur demande**, les coordonnées sont arrondies à 1x1km ou à 5x5km lors de toute transmission, en fonction de leur niveau de confidentialité choisi. Les coordonnées précises ne sont transmises qu'après avoir obtenu l'accord explicite des propriétaires. À ce titre, l'utilisateur peut être contacté par Info Flora en cas de questions concernant la transmission de données à des tiers. Sauf avis contraire de leur propriétaire, les données accessibles sur demande deviennent des données sans restriction (voir ci-dessus) 20 ans après leur création dans la base de données.

Les **données bloquées** ne sont pas transmises mais sont utilisées anonymement à une résolution de 5x5 km pour la production des cartes de répartition. Sauf avis contraire de leur propriétaire, elles deviennent des données sans restriction (voir ci-dessus) 20 ans après leur création dans la base de données.

Les données de néophytes envahissantes figurant sur la Liste Noire et la Watch List ne peuvent être la cible de restrictions à la diffusion. La localité précise peut être librement consultée, p.ex. via le Carnet néophytes ou InvasivApp.

Les observations liées à un projet sont visibles par tous les participants du projet disposant de droits de visualisation, quel que soit le statut de confidentialité des données.

- 4) **Images** : Les droits des images restent chez les utilisateurs. Info Flora ne publie jamais les images transmises sans l'accord préalable de l'utilisateur. Toutefois, les images anonymisées au préalable peuvent être utilisées à des fins de validation ou de recherche scientifique (par exemple pour la reconnaissance automatique d'images).

- 5) **Modifications des conditions d'utilisation** : ces conditions d'utilisation peuvent être modifiées en tout temps. Les nouvelles conditions seront, le cas échéant, portées à la connaissance des utilisateurs par une notification en ligne. En cas de désaccord avec ces conditions d'utilisations, l'utilisateur peut résilier son inscription sur les applications d'Info Flora. Ses données récoltées jusque-là restent enregistrées dans la base de données, si l'utilisateur ne notifie pas d'avis contraire.